Parc du Bresson

L'aménagement concerne un terrain d'un hectare, situé à en l'entrée basse du village, à l'interface entre le torrent du Bresson et le réseau routier constitué de la RD9 (axe d'entrée principale au village) et la RN90 (axe de transit dans la vallée/limite coteau-plaine)

La réflexion préalable menée sur un périmètre élargi (entité 'entrée de village') en concertation avec les différents acteurs du secteur (CIAGE, CG38, DDE, AURG, Syndicat intercommunal du torrent, ...) a permis de mettre au point des scénarii d'évolution du secteur répondant notamment à des enjeux de valorisation, de lisibilité et de sécurisation.

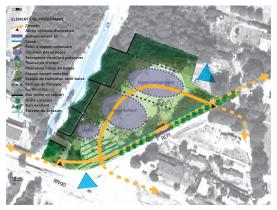
Une seconde phase d'étude menée avec la participation des habitants a permis de définir les objectifs de l'aménagement du terrain ainsi qu'un programme précis pour le parc.

Le parti d'aménagement cherche à mettre en relation les 3 vocations du site : corridor biologique, espace d'accueil et de présentation (enjeu de valorisation), lieu de passage/promenade (enjeu de mobilité douce), tout en affirmant le positionnement 'nature' du parc.

L'intérieur du parc se décompose en 3 secteurs distincts :

- un espace pédagogique de découverte et d'interprétation des motifs paysagers de la commune empruntés à la plaine agricole où l'arboriculture fruitière y est encore diversifiée.
- un espace ludique animé qui offre des 'jeux naturels' simples inspirés notamment de la faune rencontrée dans les bois et utilisant les matériaux à disposition sur le site, en particulier le bois. On y trouve également un tunnel en saule, une cabane rustique, des buttes, ... Cet espace central est également un lieu de rassemblement et de contemplation
- un espace de présentation de premier plan à proximité du carrefour RD9/RN90





Programmation avec les habitants







RECHERCHE D'UN ÉQUILIBRE ENTRE LA VOCATION DE CORRIDOR BIOLOGIQUE ET L'ACCUEIL DU PUBLIC



